

# Procès-Verbal de la réunion du conseil municipal

Du 15 juin 2023 à 19 heures

Date de convocation : 06 juin 2023

Date d'affichage des délibérations : 28 juin 2023

L'an 2023 et le 15 juin à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie de SENNEÇAY sous la présidence de Mme THIBAUT Irène, Maire

## Étaient présents :

Mme Irène THIBAUT Maire

M. Sylvain BOUCHERAT adjoint

Mme Christelle PICARD Conseillère

Mme Agathe BERTHONECHE Conseillère

Mme Nadège PASTOUT Conseillère

M. Nicolas DESESSART Conseiller

M. Frédéric PORTE Conseiller

## Étaient excusés :

Madame Laure CHAILLOT, M. Patrick JACQUET

## Ayant donné procuration :

M. Philippe TOURATON donne procuration à Irène THIBAUT

## Secrétaire de séance :

Mme Agathe BERTHONECHE est nommée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance et procède à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

## **ORDRE DU JOUR**

- Demandes de subvention
- Don d'un habitant de la commune
- Admissions en non-valeur - location salle polyvalente

## **Demandes de subvention**

Madame le Maire présente plusieurs courriers de demandes de subvention :

- **Facilavie**
  - ~ Vote à l'unanimité, **subvention de 400.00 €**
- **Comité des fêtes**

Mesdames THIBAUT, BERTHONECHE, PICARD et Monsieur BOUCHERAT ne prennent pas part au vote.

  - ~ Vote à l'unanimité, **subvention de 700.00 €**
- **Association Le Senneçon**

Mesdames THIBAUT, PICARD, PASTOUT et messieurs BOUCHERAT, PORTE et DESESSART ne prennent pas part au vote

  - ~ Vote à l'unanimité, **subvention de 450.00 €**
- **Association Senneçoise de Défense de l'Environnement (ASDE)**

Messieurs DESESSART et PORTE ne prennent pas part au vote

  - ~ Vote à la majorité avec 1 abstention et 1 contre, **subvention de 400.00 €**
- **USEP**

Madame Agathe BERTHONECHE ne prend pas part au vote

  - ~ Vote à l'unanimité, **subvention de 100.00 €**

## **Don d'un habitant de la commune**

Madame le Maire explique qu'elle a reçu un don d'un habitant de la commune de Senneçay d'un montant de 300.00 €.

Le donateur souhaite que cette somme serve dans le cadre des affaires sociales.

### **Vote à l'unanimité pour l'encaissement du don**

## **Admissions en non-valeur - location salle polyvalente**

Lors de la location de la salle polyvalente le 30/04-01/05, le tarif contractuel a été de 115.00 € au lieu de 150.00€ (tarif hiver). De même les 15 et 16/04 au lieu de 235.00 € le tarif contractuel a été le montant de 165.00 € (tarif été). Le conseil municipal ne souhaite pas facturer les montants réels aux personnes concernées car il s'agit d'une erreur matérielle de la commune. Le conseil municipal décide de prendre à sa charge la différence de tarif.

### **Vote à l'unanimité**

## **Questions et informations diverses**

- Spectacle de théâtre  
le 13 janvier 2024 avec la troupe Le trèfle à 4 feuilles.
- Remerciements

Madame Nicole BERNARD a envoyé ses remerciements à Madame le Maire et son conseil municipal pour le recensement.

▪ Participation aux frais de scolarité

Un courrier a été reçu de la part de la mairie de Sancoins concernant la participation aux frais de scolarité pour les enfants extérieurs à Sancoins. En effet avec l'inflation actuelle, l'augmentation du point d'indice, les communes rencontrent de plus en plus de difficultés pour équilibrer leur budget. Aussi le conseil municipal de la ville de Sancoins, lors de sa séance du 6 avril 2023 a acté la création d'une participation des communes extérieures aux frais de scolarité comme suit :

~ Participation pour un enfant en maternelle : 1 200.00 €

~ Participation pour un enfant en élémentaire : 600.00 €

▪ Fonds génération vélo – Porté par la Fédération française des Usagers de la bicyclette (FUB) avec le soutien du ministère de la Transition écologique et du ministère des sports, Génération Vélo permet le déploiement du Savoir Rouler à Vélo en proposant des solutions de financements à destination des collectivités territoriales.

▪ Déplacement du secrétariat de mairie au rez-de-chaussée. Ce marché se compose de 4 lots :

~ Lot 1 Maçonneries diverses

~ Lot 2 Électricité et réseaux secs

~ Lot 3 Cloisons, menuiseries intérieures

~ Lot 4 Sols, murs, plafond

La consultation a été lancée le 14 juin 2023 avec une date limite de remise des offres au 06 juillet 2023 16h30. Il s'agit d'une consultation d'entreprises locales.

▪ Ordures ménagères.

La rencontre avec Véolia est en attente.

Il n'y a pas un bon retour de la collecte de tri. Au début d'année le taux de refus est de 18% alors qu'en mai on arrive à 35 %. Diverses choses inappropriées ont été retrouvées dans les sacs de tri : mouchoirs, verres, ferraille, produits imbriqués les uns dans les autres...)

▪ Ateliers FRMJC

Le FRMJC envisage de faire l'animation autour « De la terre à l'univers ». Cette animation sera proposée au Dunois. Elle aurait lieu en février 2024 à Dun sur Auron.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire clôture la séance.

Le Maire  
THIBAUT Irène

Le secrétaire de séance  
Agathe BERTHONCHE